

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. MÉKINAC  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ROCH-DE-  
MÉKINAC

Procès-verbal **du comité de gestion du camping** de la municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac, tenue au bureau municipal situé au 1216, rue Principale, ce sixième jour de août 2014 (06/08/2014) à compter de 11 heures et à laquelle sont présents les membres suivants :

M. Guy Dessureault                      Mme Michelle Bouchard  
Mme Marjolaine Guérin  
Tous formants quorum sous la présidence de Monsieur Guy Dessureault, maire. Mme Sylvie Genois secrétaire du comité est aussi présente.

**Résolution 2014-08-030**                      Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Michelle Bouchard appuyé par Mme Marjolaine Guérin et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que mentionné ci-dessous en laissant le varia ouvert.

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 16 juillet 2014
3. Présentation des comptes.
4. Achat table à langer.
5. Réparation des vieux quais a la marina.
6. Modification du règlement 2.5.1 du camping.
7. Voyage de gravier pour terrain de jeux.
8. Achat de deux dos d'ânes.
9. Location mini pelle.
10. Nouvelle tarification.
11. Varia.
12. Levée de l'assemblée

**Résolution 2014-08-031**                      Adoption du procès-verbal de la séance du 16 juillet 2014.

Il est proposé Mme Michelle Bouchard appuyé par Mme Marjolaine Guérin et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 16 juillet 2014 tel que rédigé.

-Adoptée-

**Résolution 2014-08-032**                      Présentation des comptes

Il est proposé par M. Guy Dessureault appuyé par Mme Michelle Bouchard et résolu d'accepter le paiement des chèques #938 à #976 pour la période de juillet 2014 pour un total de \$105 069.42.

-Adoptée-

**Résolution 2014-08-033**                      Achat table à langer

Il est proposé par Mme Marjolaine Guérin appuyé par Mme Michelle Bouchard

et résolu d'autoriser la dépense pour l'achat de deux tables à langer à être installer dans les salles de bain du camping.

-Adoptée-

**Résolution 2014-08-034** Réparation des vieux quais à la marina

**ATTENDU** que plusieurs quais sont endommagés;  
**ATTENDU** qu'il y a risque d'accident parce qu'il y a plusieurs quais qui sont pourris;

Il est proposé par Mme Marjolaine Guérin appuyé Mme Michelle Bouchard et résolu ce qui suit :

- d'autoriser le remplacement de 11 quais
- d'autoriser la dépense pour l'achat des matériaux nécessaires à la fabrication de ces 11 quais
- 

-Adoptée-

**Résolution 2014-08-035** Modification du règlement 2.5.1 du camping

Il est proposé par M. Guy Dessureault appuyé par Mme Marjolaine Guérin et résolu ce qui suit :

- modifier le règlement du terrain de camping le point 2.5.1 stipulant que : « Le campeur s'engage à respecter la bande de protection riveraine qui est de 15 mètres à partir de la ligne des hautes eaux pour toutes installations de patios, de gazebos et remises.»

-Adoptée-

**Résolution 2014-08-036** Voyage de gravier pour terrain de jeux

Il est proposé par M. Guy Dessureault appuyé par Mme Marjolaine Guérin et résolu ce qui suit :

- d'autoriser la dépense pour un voyage de gravier pour le terrain de jeux
- d'autoriser les Foresteries S.N. Doucet Inc. à transporter ce voyage.

-Adoptée-

**Résolution 2014-08-037** Achat dos d'ânes

Il est proposé par Mme Michelle Bouchard appuyé par M. Guy Dessureault et résolu ce qui suit :

- d'autoriser l'achat de deux (2) dos d'ânes pour le camping afin ralentir la circulation.

-Adoptée-

**Résolution 2014-08-038** Location mini pelle

**ATTENDU** que pour l'installation de l'électricité pour les nouveaux quais il faut creuser une tranchée pour les fils électrique;  
**ATTENDU** que la location d'une mini pelle faciliterait les travaux

Il est proposé par Mme Michelle Bouchard  
appuyé par Mme Marjolaine Guérin  
et résolu ce qui suit :

- d'autoriser la location d'une mini pelle chez Location St-Tite pour effectuer les travaux.
- 

-Adoptée-

**Résolution 2014-07-039** Nouvelle tarification

Il est proposé par M. Guy Dessureault  
appuyé par Mme Michelle Bouchard  
et résolu d'adopter la nouvelle tarification pour la saison 2015 tel que décrit ci-dessous :

**LOCATION** : Roulotte 100\$/nuit 550\$/semaine (7jours–6 nuits)  
Petit chalet 100\$/nuit 500\$/semaine (7jours–6nuits)  
Gros chalet 125\$/nuit 600\$/semaine (7jours–6nuits)

**SURCHARGE D'ÉQUIPEMENT** : Chauffe terrasse 50\$

**MISE A L'EAU** : Sans V.R. 35\$/jour  
Avec V.R. 20\$/nuit  
Quai (bateau) avec V.R. 35\$/nuit  
Quai (bateau) sans V.R. 50\$/nuit  
Quai (bateau) avec chalet 20\$/nuit

**VISITEURS** : Adulte pour la journée : 5\$  
Enfant pour la journée : 3\$  
Famille pour la journée : 10\$  
Enfant d'un saisonnier (18 ans et +) : 3\$  
Enfant de 10 ans et moins : Gratuit  
Après 17h00 : 3\$ pour la journée  
5\$ pour la nuit

**SAISONNIERS À LA MARINA** : 500\$ pour la saison  
15\$ du pied

-Adoptée-

La levée de l'assemblée est proposée par M. Guy Dessureault  
appuyé par Mme Michelle Bouchard. Il est 12 heures 05.

---

Guy Dessureault, maire

---

Sylvie Genois, secrétaire